

SEANCE DU 21 OCTOBRE 2020

20 Heures

=====

Présents : VALADOUR Jean-Pierre, TAUTOU Bernadette, NALDO Serge, LEYMARIE Hervé, BUISSON Jacqueline, MANOUX Gérard, MARCHAND Pascale, DE SOUSA Séverine, BONAVITACOLA Michel.

Absents excusés : SOUBRANNE Claire, VERNEJOUX Ludovic.

Le Conseil Municipal débute par une minute de silence à la mémoire de Samuel PATY.

1- Mise à jour du tableau des emplois

Le Maire rappelle à l'assemblée :

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal compte tenu des nécessités des services, de modifier le tableau des emplois.

Considérant le tableau des emplois adopté par le Conseil Municipal le 14/09/2017

Le Maire propose à l'assemblée pour une bonne organisation des services :

- **la création** d'un emploi d'agent de maîtrise territorial à temps complet.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, DECIDE d'adopter la création d'emploi ainsi proposé.

Le tableau des emplois est modifié à compter du 1^{er} décembre 2020 :

Filière : technique, catégorie C

Cadre d'emploi : agent de maîtrise territorial

Grade : Agent de maîtrise territorialancien effectif 0

.....nouvel effectif 1

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans des emplois seront inscrits au budget, chapitre 012, article 6411

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette modification du tableau des emplois

2- Plan local d'urbanisme / Taxe d'aménagement

- Avec la mise en place du PLU la taxe d'aménagement communale devient obligatoire avec un taux minimal de 1 %.

Après en avoir délibéré et voté par 8 voix pour et une abstention, le Conseil Municipal accepte le taux à 1 %.

3- Contractualisation avec le Conseil Départemental.

1/ Projet d'atelier communal, réalisation prévus pour 2021-2022 :

Les aides seraient les suivantes :

- 25% Conseil Départemental
- 45 % DETR

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal accepte à l'unanimité ce projet.

2/ Projet de rénovation du logement au-dessus de la mairie pour 2022-2023 :

Le logement serait un T4.

Les aides seraient les suivantes :

- 30% Conseil Départemental.
- Si un diagnostic énergétique est effectué la subvention pour le réaliser sera de 80%.
- Droit au CEE.
- Pas de DETR

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal accepte à l'unanimité ce projet.

3/ Projet de transformation de l'ancien commerce 2023-2024 :

Les aides seraient les suivantes :

- 30% Conseil Départemental
- 30 % DETR
- 20% Europe et Région

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal accepte à l'unanimité ce projet.

L'ensemble de ces projets sera contractualisé avec le Conseil Départemental.

4- Questions diverses.

- Nathan DENIS va revenir en stage du 02/11 au 20/11.
Une indemnité de 3.90 € de l'heure lui sera versée, soit 409.50 € pour la période.

Des travaux sont soumis à dérogation : tronçonnage, débroussaillage, taille haie, élagage au sol, travail du bois et du fer, travail de maintenance du matériel, broyage de végétaux. Le Conseil doit donner son accord pour ces travaux

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal accepte à l'unanimité ce stage et la rémunération afférente, et ces dérogations.

- Michel BONAVIDACOLA propose
 - La création d'un Conseil Municipal des jeunes. Une lettre sera donc adressée aux jeunes (de 7 à 18 ans) de la commune pour savoir s'ils sont intéressés. Si c'est le cas une élection sera organisée.
 - Club astronomie : création de 4 sentiers pédagogiques :

1/ De l'église jusqu'à Combrignac et retour, sur le thème du système solaire.

2/ De l'église à Combrignac par le Bech et retour, 6 km, sur le thème de l'univers ;

3/ De l'église vers Thomas et la Charrière profonde, environ 3 km, sur le thème de la géologique. Des panneaux et des maquettes seront positionnés tout au long du parcours.

4/ Un autre parcours est en projet pour relier Champagnac aux sentiers de « Villages en Barrages ».

Sur le site du PNR de Millevaches le projet de RICE avance à grand pas, la commune est intéressée pour rentrer dans l'extension de cette réserve qui pourrait aller jusqu'à la vallée de la Dordogne. La commune rédigera une lettre de soutien pour la création du RICE du PNR de Millevaches.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la rédaction de cette lettre de soutien.

Plus rien n'étant à délibérer, la séance est levée à 22H00

LE CONSEIL MUNICIPAL

Jean-Pierre VALADOUR	
Bernadette TAUTOU	
Serge NALDO	
Pascale MARCHAND	
Séverine DE SOUSA	
Hervé LEYMARIE	
Michel BONAVITACOLA	
Jacqueline BUISSON	
Gérard MANOUX	
Claire SOUBRANNE	
Ludovic VERNEJOUX	